

©Emma Robson/UNDP



Acknowledgements

GWP would like to acknowledge the support of Denmark, represented by its Foreign Ministry, the European Union Water Initiative – Africa Working Group, and the core GWP donors for their support in funding the national consultations. GWP also acknowledges the support of UN-Water for advice and guidance on the consultations.

GWP also wishes to thank all those in the GWP Regional and Country Partnerships who organised and conducted the consultations so effectively – as well as the numerous stakeholders who contributed to the country consultations.

Contents

1	Intro	oduction	.2		
2					
3					
4	Elén	nents de discussion et principales conclusions	.3		
	4.1	Pertinence de l'Objectif Eau	. 3		
	4.2	Clarté des cibles et des indicateurs	. 4		
	4.3	Spécificités et recommandations relatives au contexte tunisien	. 4		
	4.4	Actions et moyens pour atteindre les objectifs	. 5		
	4.5	Suivi & Evaluation des indicateurs	. 5		
Anne	exe 1	: Agenda	.7		
Δnne	exe 2	· Liste des Particinants	. 8		

1 Introduction

Le document final de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable organisée à Rio de Janeiro en Juin 2012 (Rio +20), intitulé "L'avenir que nous voulons", souligne la prise de conscience et l'engagement de la communauté internationale pour le développement de l'agenda développement durable post 2015 à travers un processus de consultation approprié par l'ensemble des pays. La Commission de Développement Durable des Nations Unies a établi un processus intergouvernemental sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) dont les résultats seront conduits à l'Assemblée Générale en 2015. Les consultations initiales des ODD couvrent 11 thèmes, dont un sur l'eau.

Le document de recommandations élaboré par l'ONU-Eau et son partenaire le Global Water Partnership (GWP) fera partie des négociations du Groupe de Travail Ouvert sur les ODD au cours de 2014. Ce document sera porté pour consultations nationales dans 26 pays dont la Tunisie. L'objectif des consultations est d'examiner la pertinence et l'applicabilité des options et recommandations présentées dans le document de recommandation de l'UN-Water dédiés à l'objectif "Eau" dans l'agenda post 2015.

Dans ce cadre, un atelier de consultation nationale a été organisé par la Direction Générale des Ressources en Eau - Ministère de l'Agriculture, la Direction Générale du Développement Durable – Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, avec l'appui du Global Water Partnership – Méditerranée (GWP-Med).

L'objectif de l'atelier est de discuter de la pertinence d'un Objectif dédié à l'eau dans l'agenda post 2015 dans le cas particulier de la Tunisie ainsi que d'examiner les indicateurs proposés et leur relevance/validité tentant compte des défis du secteur de l'eau et des priorités de développement.

2 Structure de l'atelier de consultation nationale

L'atelier de consultation nationale a été ouvert par Son Excellence, M. Mounir Majdoub, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable, chargé du développement durable. Son excellence a souligné les deux grandes valeurs, l'Homme et la Terre, qui se doit de respecter toute action de développement aussi bien au niveau local, national que global. Ainsi, les ODD, y compris celui dédié à l'eau, doivent être guidés par le respect de ses valeurs et appeler notre responsabilité à agir. La



session d'ouverture a été poursuivie par une allocution de Monsieur le Directeur Général des Ressources en Eau, M. Khalil Bahri, qui a rappelé l'importance du secteur de l'eau dans le développement et les défis auxquels fait face aujourd'hui le secteur notamment en matière d'augmentation de la demande et de limitation de l'offre. Enfin, M. François Brikké, Chargé de Réseaux Senior au GWP, a mis en exergue, à côté des deux valeurs "Homme" et "Terre", la valeur du Partenariat pour une action concertée et solidaire conduisant le progrès des pays et a mis l'accent

sur le processus de consultation conduit pour la définition des ODD pour porter la voix des communautés au niveau international.

Après la session d'ouverture, l'atelier s'est structuré autour de trois sessions. Une première session consacrée à la mise en contexte de la consultation nationale organisée en Tunisie par rapport au processus mondial et la présentation de l'objectif et des cibles proposées. La deuxième session était organisée en groupes de travail pour examiner les cinq cibles proposées suivie d'une restitution plénière. Enfin, la troisième session s'est consacrée à la discussion des actions nécessaires pour atteindre l'objectif et les cibles fixés dans un horizon de 15 ans et les mécanismes de suivi & évaluation des indicateurs à mettre en place. L'agenda de l'atelier est joint en annexe 1.

3 Participants à l'atelier

L'atelier a réuni plus de 40 participants représentants des principales parties prenantes engagées dans le secteur de l'eau et l'agenda y afférent de développement post 2015. Il s'agit de :

- Ministère de l'Agriculture : Direction Générale des Ressources en Eau, Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques, Direction Générales des Barrage, Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles, etc.
- Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable :
 Direction Générale du Développement Durable, Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, etc.
- Ministère de l'Economie et des Finances : Direction Générale des Infrastructures, Direction Générale du Développement du Développement Régional, Comité Général du Budget de l'Etat, etc.
- Ministère de la Santé : Direction Générale de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement
- Ministère du Tourisme : Office National du Tourisme, Agence Foncière Touristique
- Ministère de l'Industrie :
- Opérateurs d'eau : Société Nationale de l'Exploitation et de la Distribution des Eaux (SONEDE) et Office Nationale d'Assainissement
- Universités et Centres de recherche
- Experts indépendants
- ONG et Société civile
- Média et journalistes

La liste des participants est jointe en annexe 2.

4 Eléments de discussion et principales conclusions

4.1 Pertinence de l'Objectif Eau

Les discussions ont permis de confirmer pertinence pour le cas de la Tunisie d'inclure un Objectif dédié à l'Eau dans l'agenda de développement post 2015.

Selon une perspective générale, l'eau se situe en amont de tout développement social et économique. Il ne peut être traité de manière sectorielle et être inclus comme un indicateur d'un objectif sectoriel alors qu'il est un moteur qui permet d'atteindre les objectifs des autres secteurs.

Selon une perspective nationale, la Tunisie figure parmi les pays pionniers dans le monde à avoir inscrit le droit à l'eau dans sa nouvelle constitution. Elle a procuré ainsi une place privilégiée à l'eau et a pris des engagements pour assurer le droit d'accès pour tous à l'eau et à l'assainissement. Un

objectif Eau dans les ODD s'inscrirait donc en continuité avec ce qui est entamé en Tunisie en la matière et aidera à formuler les horizons réalistes pour assurer ce droit pour tous.

Aussi, l'inscription d'un Objectif Eau et les indicateurs de suivi qui vont s'y rattacher permettra de stimuler et accélérer la dotation du pays par un système de suivi et de reporting qui permettra de renseigner les progrès réalisés pour les engagements internationaux pris à l'instar du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (droit à l'eau, genre, disparité,...).

Aujourd'hui la Tunisie connaît une limitation et une dégradation de ses ressources, en quantité et en qualité, (surexploitation et assèchement des nappes, intrusion marine, etc.) face à une augmentation des besoins de tous les secteurs. Des solutions sont mises à l'œuvre pour relever ce défi à l'instar de la lutte contre le gaspillage dans les réseaux, la subvention de l'économie d'eau, la réutilisation des eaux usées traitées, le dessalement d'eaux saumâtres, etc. D'autres solutions encore plus coûteuses sont préconisées pour le futur comme le dessalement d'eau de mer. La Tunisie est aussi dans une phase de construction de nouvelles stratégies et plans de développement économique et social. Des processus sont en cours pour construire les visions sectorielles et de développement de moyen été long terme. Ces processus pourraient s'inspirer des études et discussions engagées dans le cadre de la consultation sur l'eau pour construire les orientations du secteur et éventuellement adopter un Objectif Eau National.

Par ailleurs, en matière d'intégration régionale, et dans le cadre de la négociation de l'Accord de Libre Échange Complet et Approfondi (ALECA) entre l'Union européenne et la Tunisie, le chapitre développement durable du document exploratoire présenté par l'Union Européenne effectue toujours un lien entre la contribution de l'accord et la réalisation des objectifs de développement durable de la Tunisie. Avoir un objectif national ambitieux relatif à l'eau permettrait de le considérer comme outil de négociation avec le premier partenaire économique de la Tunisie qui sera soumis à des évaluations périodiques pour mesurer le progrès de l'accord.

Enfin, un objectif Eau dans les ODD sera un objectif mobilisateur de la communauté internationale et des bailleurs de fonds pour appuyer les efforts nationaux pour atteindre la sécurité hydrique en Tunisie.

4.2 Clarté des cibles et des indicateurs

Il y a eu un consensus général comme décrit précédemment sur la pertinence d'avoir un Objectif dédié à l'eau dans l'agenda de développement post 2015. Toutefois, l'examen de cibles proposées a suscité des remarques quant à la clarté de ces cibles. En effet, il est nécessaire de donner des définitions précises des cibles afin de garantir une compréhension et une interprétation commune de ces cibles.

Aussi, il est nécessaire de présenter les méthodologies de calcul des indicateurs pour aboutir à un benchmarking juste et utile entre les pays.

Egalement, certains indicateurs sont redondants, un travail d'harmonisation entre les indicateurs des 5 cibles est recommandé.

4.3 Spécificités et recommandations relatives au contexte tunisien

Globalement les cibles proposées couvrent les dimensions et les considérations liées à l'eau. Toutefois, certains ajouts ont été proposés par la participants il s'agit de :

• La dimension culturelle de l'eau

- La Tunisie étant un payé aride périodiquement affecté par des épisodes de sècheresse au même titre que les épisodes pluvieux. Les indicateurs relatifs à la cible catastrophes et désastres liés à l'eau s'apprêtent par contre plus aux inondations qu'aux sècheresses. C'est ainsi qu'il est préconisé de reporter la mortalité due aux désastres liés à l'eau. Cet indicateur est plus difficile à distinguer pour le cas de la sècheresse (seulement en cas d'extrême sècheresse). Il serait par contre pertinent de spécifier davantage le critère relatif aux pertes économiques dues aux désastres liés à l'eau
- Les cibles de l'eau se focalisent principalement sur les eaux bleues, il serait pertinent de développer des indicateurs relatifs à l'eau verte (infrastructures de préservation des eaux dans les sols, rapport de productivité, etc).
- Il est souhaitable d'avoir une ciblé liée à la gestion des eaux transfrontières
- L'eau est un secteur énergivore par excellence (pour le cas de la Tunisie notamment pour les prélèvements des nappes, les transferts d'eau et prochainement le dessalement d'eau de mer) il serait utile d'avoir une cible se rattachant au nexus Eau/Energie
- La gouvernance de l'eau traite impérativement du problème de transparence/corruption (dans toute la chaine de production, de gestion et d'exploitation, d'octroi des autorisations des prélèvements, etc.). Il est recommandé de rajouter un lien sur l'intégrité Eau

L'éducation et la sensibilisation du grand public notamment les jeunes étant donné leur rôle important

4.4 Actions et moyens pour atteindre les objectifs

La Tunisie a énormément investi dans le secteur de l'eau pour construire les infrastructures de mobilisation, d'approvisionnement et de desserte d'eau, mais également en matière de préservation et d'optimisation de son usage y compris pour la réhabilitation des infrastructures, de réduction des fuites et d'économie d'eau. Durant les précédentes années, le budget du secteur de l'eau représentait un peu moins de 2% du PIB et de 40 % du budget du ministère de l'agriculture. La Tunisie est appelée à investir davantage durant les prochaines années afin de renforcer sa sécurité hydrique et atteindre les objectifs qui seraient inscrits dans les ODD. Un accroissement de l'allocation budgétaire destinée à l'eau accompagnée d'une amélioration de la planification d'investissements et de l'efficacité de la dépense publique dans le secteur de l'eau serait nécessaire (se diriger vers les 5% de PIB recommandés pour la dépense pour le secteur de l'eau).

Il importe toutefois de signaler qu'un effort important sera consacré à l'amélioration de la gouvernance y compris l'engagement de réformes institutionnelles et légales.

4.5 Suivi & Evaluation des indicateurs

Les indicateurs proposés sont de nature agrégée et nécessitent d'être subdivisés en sous-indicateurs (une centaine voire même plus) pour qu'ils puissent être informés correctement. Ceci permet de mettre en exergue deux remarques :

- D'abord la nécessité de définir clairement les méthodologies de calcul de ces indicateurs
- Ensuite la nécessité d'appuyer les pays pour mettre un mécanisme/institutions afin d'effectuer le suivi et l'évaluation de ces indicateurs

Les indicateurs préconisés peuvent être classés en quatre catégories :

1. Les indicateurs qui ont des équivalents et qui sont utilisées en Tunisie ; et pour qui on dispose des données

- 2. Les indicateurs qui n'ont pas d'équivalents en Tunisie et qu'il ne sera pas envisageable d'utiliser pour les cas de la Tunisie soit parce qu'ils ne sont pas pertinents pour la Tunisie soit parce qu'on ne dispose pas de données historiques qui permettent de les mesurer.
- 3. Les indicateurs qui n'ont pas d'équivalents en Tunisie mais qu'on peut se mettre à partir d'aujourd'hui à les suivre et à les évaluer. Par contre, leur suivi et leur évaluation nécessite un renforcement des moyens au sein des structures qui vont les suivre aussi bien moyens humains que matériels
- 4. Les indicateurs spécifiques au pays qu'on peut proposer pour suivi et évaluation en plus des indicateurs proposés

Avant l'entrée en application et l'engagement sur les indicateurs à suivre et à évaluer, une étude d'envergure nationale dans le but de :

- Informer largement sur les ODD
- identifier les institutions qui sont concernés par ces indicateurs (y compris es institutions non impliquées ou directement concernées par le secteur de l'eau comme le ministère du commère, la société de distribution d'électricité, ministère de l'éducation et de la recherche, etc.),
- examiner la disponibilité de bases de données et d'indicateurs produits par les diverses institutions et qui pourraient être utilisées pour le suivi des ODD (un mapping des indicateurs existants)
- s'assurer de la viabilité des procédures de collecte de données pour leur considération dans le calcul des indicateurs
- définir la référence par rapport aux cibles proposées pour constituer une base d'appréciation des progrès de réalisation des ODD

Il est évident qu'un travail important est à mettre en œuvre afin de développer un plan d'action pour consolider le système de suivi et de monitoring des indicateurs. Ce plan d'action concernerait aussi l'architecture institutionnelle pour la production de l'information et la génération des indicateurs à travers par exemple une possible mise en place d'une structure dédiée à la génération et la collecte des données appuyées par des structures satellites au niveau des diverses institutions concernées.

Annexe 1 : Agenda







Consultation Nationale Objectif Eau dans les ODD Jeudi 24 Avril 2014

Jedul 24 AVIII 2014				
8h30-9h00	Enregistrement			
9h00-9h30	Allocution d'Ouverture			
31100 31130	S.E. Mounir Majdoub – Secrétaire d'Etat au Développement Durable			
	M. Khalil Bahri - Directeur Géné	éral des Ressources en Eau		
	 M. François Brikké – Chargé de 	Réseaux Senior – GWP		
9h30-10h30	Présentation de l'Objectif et des Cibles recommandés par l'UN-Water			
31120-101120	 M. François Brikké – Chargé de Réseaux Senior – GWP 			
	 Dr. Sarra Touzi – Chargée de Pr 	ogrammes Senior – GWP-Med		
	Discussion			
10h30-11h00	Pausé Café			
11h00-12h15	Présentation des sessions de Travail en Groupe pour discuter de la relevance de l'Objectif et des Cibles en cohérence avec les priorités nationales			
	Dr. Sarra Touzi			
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	
	Cible A : Eau Potable, Assainissement & Hygiène	Cible B : Ressources en Eau	Cible C : Gouvernance de l'Eau	
	Cible D : Pollution par les Eaux Usées & Qualité de l'Eau	Cibles E : Désastres liés à l'Eau		
12h15-13h30	Restitution des travaux de groupe			
13h30 – 14h30	Déjeuneur			
14h30-15h45	Discussions en table ronde			
	 Actions nécessaires pour atteindre l'objectif et les cibles fixés dans un horizon de 15 ans 			
	Suivi & Évaluation des indicateurs : viabilité et disponibilité des données			
15h45-16h15	Pausé Café			
the state of the s	the state of the s			
16h15-17h00	Recommandations pour le Rapport Nat	ional		
16h15-17h00	Recommandations pour le Rapport Nat	ional		

Annexe 2 : Liste des Participants

Titre	Nom	Prénom	Organisme	Position
Mr.	Abdennadher	Mohamed		Consultant
Mr.	Abderrazak	Hamza Youssef	Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable - Direction Générale de l'Aménagement du Territoire	Technicien Principal
Mr.	Anatar	Issam	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques	Ingénieur en Chef
Mme	Annabi	Chedlia	Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux	Chef de Division
Mr.	Attia	Khlil	Office National de l'Assainissement	Président Directeur Général
Mr.	Ayed	Belgacem	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	Directeur Général
Mr.	Bahri	Khalil	Direction Générale des Ressources en Eau	Directeur Général
Mme	Beltaifa	Nihel	Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	Ingénieur
Mme	Ben Aziza	Radhia	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	Chef de Service
Mr.	Ben Othman	Taoufik	Ministère du Tourisme – Agence Foncière Touristique	Architecte
Mr.	Ben Rhouma	Adel	Ministère du Tourisme- Office National du Tourisme Tunisien	Chef de Service
Mme	Brahmi	Monia	Ministère de l'Equipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable	Directrice des Etudes Economiques
Mr.	Brikké	François	Global Water Partnership	Chargé de Réseaux Sénior
Mr.	Challouf	Jamel	Ministère de la Santé- Direction de l'Hygiène du Milieu et de la protection de l'Environnement	Chef de Service
Mme	Cheikh	Nozha	Office National du Tourisme Tunisien	Chef de Service
Mr.	El Batti	Faouzi	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale de l'Aménagement et la Conservation des Terres Agricoles	Chef de Service
Mr.	El Kamel	Ahmed	Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable- Direction Générale de l'Aménagement du Territoire	Directeur Général
Mr.	Frigui	Hassan Lotfi	Direction Générale des Ressources en Eau	Directeur
Mme	Gouta	Nadia	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	Chef de Service
Mr.	Hamdi	Nabil	Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable	Sous Directeur

Titre	Nom	Prénom	Organisme	Position
Mr.	Hentati	Mohamed Adel		Expert en Environnement et Développement Durable
Mr.	Jemmali	Khalil	Ministère de l'Agriculture- Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques	Directeur
Mr.	Khamassi	Amine	Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis	Etudiant
Mr.	Khazi	Youssef	Agence Tunis Afrique Presse	Journaliste Photographe
Mme	Laarbi Messai	Awatef	Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable- Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie	Ingénieur en Chef
Mr.	Louati	Jamel	Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	Chef de Service
S.E.	Majdoub	Mounir	Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable	Secrétaire d'Etat au Développement Durable
Mme	Mamou	Halima	Direction Générale des Ressources en Eau	Ingénieur
Mr.	Mekki	Hamza	Association Eau et Développement	Vice-président
Mme	Mellah	Thouraya	Université de la Mannouba	Enseignante- Chercheur
Mme	Mensi	Khitem	Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis	
Mr.	Mezghani	Chokri	Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable- Direction Générale de l'Aménagement du Territoire-SEDD	Sous- Directeur
Mme	Mzoughi Tlemceni	Hela	Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable- Direction Générale de l'Aménagement du Territoire	Sous- Directeur
Mr.	Nouira	Mohamed	Ministère des Finances	Sous-Directeur
Mr.	Omrane	Habib	Office National de l'Assainissement	Chef de Département Central Epuration et Valorisation
Mr.	Ouasli	Abderrahm an	Ministère de l'Agriculture- Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques	Directeur
Mme	Sloui	Ghada	Agence Tunis Afrique Presse	Journaliste
Mr.	Souissi	Abderrazak	Ministère de l'Agriculture- Bureau de la Planification et des Equilibres Hydrauliques	Directeur Général
Mme	Thraya	Halima	Ministère de l'Industrie	Directeur

Tunisia stakeholder perspectives on a water goal and its implementation

Titre	Nom	Prénom	Organisme	Position
Mme	Touzi	Sarra	Global Water Partnership-Mediterranean	Chargée de Programmes
				Senior
Mr.	Zarrouki	Mourad	Ministère des Finances	Chef de Service
Mr.	Zouaoui	Slim	Société Nationale d'Exploitation et de	Chef de Service -
			Distribution des Eaux	Planification

